Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 4 novembre 2026 à 13 h 15 à laquelle sont présents, messieurs les conseillers Steve Moran, président, Adrian Corbo et mesdames les conseillères Caroline Murray et Catherine Craig-St-Louis formant quorum du comité.

Est absente, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette.

Monsieur le conseiller Steve Moran, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications, Cédric Tessier, conseiller stratégique et Me Véronique Denis.

CE-2026-744*

SUBVENTION À RÉHABEX POUR L'ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 154, BOULEVARD MALONEY EST ET DU TERRAIN ADJACENT SITUÉ AU 172, RUE MAIN, DESTINÉS AU CENTRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ DU VIEUX-GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2024-898, a adopté le budget du Plan d'action municipal 2025-2029 en itinérance et en développement social;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif 5.5 du Plan d'action municipal en itinérance et en développement social vise à « Contribuer à la réponse aux besoins des personnes en situation d'itinérance en matière de gestion du territoire et d'accès aux services de base »;

CONSIDÉRANT QUE des fonds sont prévus annuellement pour réaliser l'action 5.5.3 du Plan d'action pour la « mise en œuvre des opérations liées au déploiement des services de base à la personne et sur les différents sites physiques (sécurité, salubrité, etc.) »;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme est légalement constitué et connu comme un partenaire de la Ville dans les actions du Plan d'action 2025-2029 en itinérance et en développement social;

CONSIDÉRANT QUE le projet déposé par l'organisme vise à développer, dans le secteur du Vieux-Gatineau, un continuum de services de proximité permettant d'offrir une réponse adaptée aux différentes réalités vécues par les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à l'analyse des options d'intervention dans le Vieux-Gatineau et identifie l'ancienne Cordonnerie comme l'option permanente structurante et la mieux intégrée à long terme et que l'organisme a reçu l'appui de plusieurs partenaires du milieu :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'autoriser l'octroi d'une subvention maximale de 384 421 $ à Réhabex pour soutenir l'acquisition de l'immeuble situé au 154, boulevard Maloney Est et du terrain adjacent situé au 172, rue Main, destinés au Centre de services de proximité du Vieux-Gatineau;

- d'autoriser la mairesse ou en son absence la mairesse suppléante et la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou l'assistante-greffière à signer le protocole d'entente joint à la présente ainsi que tout autre document afin d'y donner plein effet;

- d'autoriser le trésorier à émettre un chèque d'une somme de 384 421 $ à Réhabex, ayant son siège social situé au 59, rue Marengère, Gatineau, Québec, J8T 3T7, selon les clauses et conditions stipulées, sur présentation de pièces justificatives par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés;

- d'autoriser le trésorier à effectuer les écritures comptables pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 novembre 2026.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

STEVE MORAN **Président** **Comité exécutif**	**Me VÉRONIQUE DENIS** **Greffière** **Comité exécutif**